

Scot de l'Uzège **C. Chaballier :** **« Respecter les orientations »**

ENTRETIEN

→ **Christian Chaballier a été élu président du Scot de l'Uzège Pont du Gard**

A quoi sert un Scot ?

Le Scot, c'est le schéma de cohérence territoriale qui définit les grandes orientations pour une zone donnée. C'est un syndicat mixte qui regroupe des intercommunalités et des communes. En ce qui concerne le Scot Uzège - Pont-du-Gard, c'est 51 communes et un bassin de population de 50 000 habitants environ. Notre point commun : des communes rurales entourées par des agglomérations urbaines, d'Alès, de Nîmes et d'Avignon. On parle beaucoup d'intercommunalité en ce moment, je crois que le fait de m'avoir élu, moi qui représente une commune non

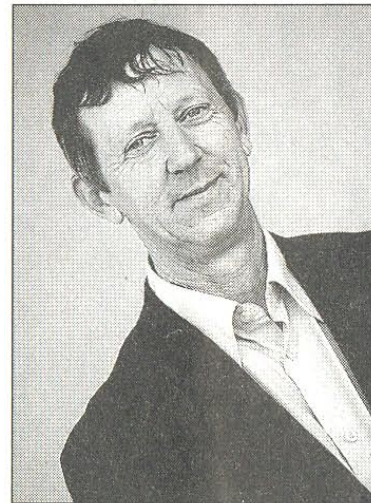
engagée et qui a fait le souhait de rejoindre Uzès est un choix fort. J'ai été élu avec 25 voix, face à Daniel Rous le maire d'Argilliers, qui en a eu 24.

Comment voyez-vous votre mandat ?

Je suis à la fois un nouvel élu comme maire d'Aubussargues, (NDLR : fait rare, Christian Chaballier a succédé à sa propre mère), mais aussi quelqu'un qui connaît bien les communes rurales puisque je suis fonctionnaire territorial, à savoir secrétaire de la mairie de Bourdic. Je succède au Scot à Jean-Clément Thermozy, qui était maire de Vers-Pont-du-Gard mais ne s'est pas représenté aux élections municipales, et qui, de l'avis général a fait un très bon travail pour lancer le Scot et le faire approuver en mars dernier. A moi, durant ce mandat de six ans, de le faire appli-

Vous allez donc contrôler que les communes appliquent bien les règlements ?

Nous allons devoir vérifier que les grandes orientations prises par le Scot soient respectées. Mais notre vocation n'est pas de descendre au niveau de la parcelle, c'est le



Christian Chaballier. Photo G. L.

Plan local d'urbanisme de chaque commune qui le fera. Je n'ai pas pour vocation de faire le gendarme.

Le Scot de l'Uzège a mis en avant le respect des zones naturelles, ce qui peut être opposé à des entreprises industrielles qui souhaitent s'installer comme c'est le cas à Aigaliers où un projet de carrière existe...

C'est vrai que la préservation des paysages a été mise en avant dans nos orientations. Chaque maire doit à la fois les appliquer et les faire appliquer. ●

Recueilli par Edith LEFRANC

► Ont été également élus comme vice-présidents : Claude Joly, conseiller à Uzès, Daniel Rous, maire d'Argilliers, Christine Rat, conseiller à Vallérargues, Frédéric Platon, maire de Saint-Dézéry.

► Lire aussi Midi Libre d'hier.